



Commission scolaire du Lac-Abitibi
Services éducatifs

PROJET
2009-2010

**PLAN D'ACTION
DES SERVICES ÉDUCATIFS**

VISION :

La mission principale des services éducatifs est de s'assurer que chaque acteur du milieu de l'éducation ait une compréhension des éléments favorisant la réussite de l'élève. Que ce soit au niveau du programme de formation, du soutien particulier à apporter à l'élève ou de connaître les stratégies gagnantes, l'objectif est de permettre à chacun le développement de ses compétences.

Cible :

- *Développer une culture d'accompagnement dans le milieu scolaire.*

Mandats :

- Assurer du soutien aux écoles en organisant de la formation continue pour la mise en œuvre du programme de formation.
- Soutenir et accompagner pour favoriser un changement dans les pratiques pédagogiques en tenant compte des différents contextes scolaires dont la clientèle en milieu défavorisé.
- Travailler de façon systémique en tenant compte des besoins de l'élève.

Chantiers :

Priorités:

Un chantier c'est un projet commission scolaire qui se vit sur du long terme avec un échéancier bien défini.

Une priorité c'est un dossier qui assure un fil conducteur à l'arrimage du programme, à l'implantation de celui-ci et qui répond aux besoins émergeant des écoles.

- 📁 Enseignement stratégique, cohorte 3
- 📁 Normes et modalités, volets 3 et 4
- 📁 Plan d'action pour l'amélioration du français (PAAF)
- 📁 Plan d'action pour l'intégration des élèves HDAA
- 📁 Portail
- 📁 Programme de formation de l'école Québécoise et application des programmes de formation
- 📁 Développement l'expertise des conseillers pédagogiques et des professionnels en tant qu'équipe

- ⇒ Continuum en lecture
- ⇒ Mise en œuvre du plan d'action en lecture
- ⇒ La grammaire nouvelle
- ⇒ Bulletins : EMI, 5^e secondaire, PFAE
- ⇒ Implantation du nouveau pédagogique en 3^e année du 2^e cycle du secondaire
- ⇒ Le suivi à l'implantation du nouveau pédagogique au primaire et au secondaire.
- ⇒ Sanction des études : différenciation, outils utilisés et permis, logiciels, etc)
- ⇒ Sciences et technologie au primaire et au secondaire
- ⇒ Éducation physique, planification globale
- ⇒ Les TIC aux services de toutes les disciplines
- ⇒ Le déploiement de la stratégie «Agir autrement» et de l'approche «École en santé»

ORIENTATION 1 : *Organiser et adapter en fonction de la clientèle jeune et adulte, des services de qualité et de proximité sur l'ensemble du territoire.*

AXE	OBJECTIFS	MOYENS	RESPON-SABLES	INDICATEURS	RÉSULTATS
<p style="text-align: center;">La mise en œuvre du renouvellement pédagogique au secteur jeune et en formation générale des adultes</p>	<p>Enseignement stratégique <i>1. Soutenir les directions d'établissement et les conseillers pédagogiques dans la mise en œuvre de la formation en enseignement stratégique.</i></p>	<p><u>Formation en enseignement stratégique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poursuivre la formation des formatrices SE ⇒ Poursuivre la formation de la cohorte 3 regroupant des professionnels et des enseignants. <p><u>Accompagnement en enseignement stratégique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Créer un réseau d'échanges des travaux élaborés par les enseignantes (via le portail Edu-Groupe) pour les cohortes 1 et 2. 	<p>DSE DE CP</p>	<p>Nombre de participants aux formations et aux suivis et accompagnements.</p> <p>Utilisation du portail pour les échanges.</p>	
	<p>Évaluation des apprentissages <i>2. S'assurer que le processus d'apprentissage et d'évaluation soit au cœur des interventions dans toutes les écoles de la commission scolaire.</i></p>	<p><u>Formation des DE et accompagnement des écoles selon les besoins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poursuivre l'accompagnement des milieux en particulier pour l'élaboration de la planification globale, planification de SAE et de SE, la compréhension des échelles des niveaux de compétences au primaire et au secondaire et le processus relié à la planification du bilan des apprentissages. ⇒ Soutenir les DE dans l'élaboration des normes et modalités, volets 2, 3 et 4. ⇒ Poursuivre l'élaboration des normes et modalités, volet 2 (Académie et Polyno) ⇒ S'assurer d'apporter l'accompagnement nécessaire aux enseignantes avant la passation des épreuves du MELS. 	<p>DSE DE CP</p>	<p>Nombres d'enseignants accompagnés pour l'évaluation des apprentissages.</p> <p>Élaboration des normes et modalités, <u>volets 3 et 4.</u> Élaboration des normes et modalités, <u>volet 2.</u></p> <p><u>Le nombre de participants</u></p>	

La mise en œuvre du nouveau pédagogique au secteur jeune et en formation générale des adultes

<p>Plan d'action pour l'amélioration du français (PAAF) 3. Faire connaître les 22 recommandations de ce plan et soutenir les directions d'établissement et les équipes-écoles dans la mise en œuvre de celles qui doivent se déployer dans les écoles.</p> <p>NB Tous ces plans doivent être vus de façon systémique et être intégrés dans les plans de réussite.</p>	<p>Accompagnement des CP selon les demandes des écoles à partir du formulaire.</p> <p>⇒ Soutenir les écoles dans leurs objectifs d'amélioration en écriture.</p> <p>Plan d'action en lecture</p> <p>⇒ Soutenir au niveau des plans d'action en lecture dans les écoles concernées.</p> <p>Éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ)</p>	<p>DSE DE CP</p> <p>DSE COOR DE CP PNE</p>	<p>Le nombre de plan de réussite prenant en compte les recommandations libellées dans le plan d'action.</p> <p>Les résultats en français lecture et écriture et analyse des facteurs de difficulté.</p> <p>Le nombre de personnes accompagnées par les CP.</p>	
<p>Portail 4. Mettre en place les moyens prévus à l'année 2 de l'implantation du portail Edu-groupe..</p>	<p>⇒ Poursuite du plan d'action pour la mise en place du PORTAIL Edu-groupe (2007-2010)</p> <p>PHASE 2 : Formation initiale des 4 dernières écoles de la commission scolaire. (vagueB)</p> <p>⇒ Poursuite et soutien des écoles de la vague A qui souhaitent poursuivre le développement de ce projet.</p> <p>⇒ Utilisation du portail par les CP, PNE et employés de soutien du SE.</p>	<p>DSE DSI DE CP</p> <p>DSE DE CP PNE Secrétaires</p>	<p>Plan d'action et évaluation de la 3^e phase.</p> <p>Le nombre d'enseignants formés et utilisant le portail.</p> <p>Le nombre de communautés actives aux SE.</p>	<p>Compte rendu de chacune des rencontres du comité Portail.</p> <p>Sondage par école sur le nombre de communautés actives et le nombre de membres.</p>
<p>TIC 5. Soutenir les projets en lien avec la pédagogie. (En lien avec une ou des disciplines)</p>	<p>⇒ Projets selon les demandes des écoles.</p>	<p>DSE DE CP</p>	<p>Le nombre de participants à ces projets.</p>	<p>Bilan des différents projets.</p>

**La mise en œuvre du nouveau pédagogique
au secteur jeune et en formation générale des adultes**

<p>Programme de formation de l'école Québécoise et application des programmes de formation</p> <p>6. <i>Soutenir les établissements dans l'implantation et l'application des programmes de formation.</i></p> <p>7. <i>Assurer le développement et l'amélioration continue des compétences du personnel scolaire.</i></p> <p>8. <i>Assurer une veille pédagogique dans les Écoles.</i></p>	<p>Programme de formation de l'école québécoise :</p> <p>⇒ Répondre aux besoins acheminés par les écoles aux services éducatifs par le biais du formulaire prévu à cet effet.</p> <p>⇒ Soutenir la Polyno dans l'implantation du Renouveau pédagogique, 3^e année du 2^e cycle.</p> <p>⇒ Soutenir les directions pour la mise en œuvre du plan de formation continue de leur école en lien avec le projet éducatif et plan de réussite. Un formulaire permettra aux écoles d'identifier et de préciser leur besoin d'accompagnement.</p> <p>⇒ Plan de formation continue des CP et des PNE (accompagnement en grand groupe, en équipe-école, équipe-cycle, en petit-groupe ou en individuel selon les besoins exprimés par les milieux).</p> <p>⇒ Mise en place du réseautage des enseignantes orthopédagogues.</p> <p>⇒ Plan de formation continue des CP où des offres de service seront identifiées ainsi que le type d'accompagnement souhaité.</p>	<p>DSE DE CP</p>	<p>Le nombre de personnes accompagnées.</p>
		<p>DSE COOR CP PNE</p>	<p>Le nombre de personnes accompagnées.</p>
		<p>DSE COOR CP PNE</p>	<p>Le nombre de formations et d'accompagnement en lien avec les besoins exprimés par le milieu ainsi que le nombre de participants.</p>
		<p>DSE CP</p>	<p>La fréquence des rencontres et sujets traités.</p>
		<p>DSE CP</p>	<p>Le nombre de participants</p>

La mise en œuvre de stratégies novatrices visant la clientèle ayant des besoins éducatifs particuliers	<p>Plan d'action pour l'intégration des élèves HDAA 1. Faire connaître les 21 recommandations de ce plan et soutenir les pratiques prometteuses permettant la réussite de chaque élève.</p> <p>NB Tous ces plans doivent être vus de façon systémique et être intégrés dans les plans de réussite.</p>	<p>Accompagnement des CP et PNE selon les demandes des écoles à partir du formulaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Accompagner les DE dans la diversification des modalités d'organisation des services aux EHDAA. ⇒ Soutenir l'application de pratiques pédagogiques différenciées et prometteuses lors des formations ou des suivis et accompagnements des écoles. ⇒ Accompagner les DE et les équipes multi lorsque des mesures d'adaptation et de modification sont nécessaires. ⇒ Amener les milieux à utiliser l'évaluation comme une démarche intégrée à l'apprentissage. 	DSE COOR CP PNE DE	Le nombre de suivis. Le nombre d'élèves certifiés dans les différents parcours.	
	<p>2.1 Outiller les enseignants sur l'adaptation de l'enseignement pour l'intégration des EHDAA dans les classes régulières ou les groupes de besoins.</p> <p>2.2 Outiller les équipes multi sur les moyens d'interventions auprès de la clientèle EHDAA</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Plan de formation continue des enseignantes orthopédagogues. ⇒ Accompagner les milieux pour la planification de l'enseignement et de l'évaluation (selon les demandes et les besoins) ⇒ Réseautage des enseignantes orthopédagogues. ⇒ Accompagner les équipes multi afin de fournir des pistes d'interventions pour des élèves ayant de graves problèmes de comportement ou d'apprentissage 	DSE COOR CP PNE DE	Le nombre de participants aux formations. Le nombre d'accompagnement. Le nombre d'accompagnement	
	<p>3. Actualiser les services EHDAA en fonctions des nouveaux encadrements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Participation au comité paritaire 	DSE DRH COOR CP PNE DE		Comptes rendus du comité 8.9-04
	<p>4. Soutenir les DE et les équipes multi dans la mise en œuvre des modèles gradués d'intervention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Accompagnement et activités de compréhension au besoin pour recadrer les rôles et les responsabilités de chacun. ⇒ Mise à jour du cartable : <i>Guide d'informations et de procédures...</i> 	DSE COOR CP PNE	Nombre d'écoles accompagnées.	

La mise en œuvre de stratégies novatrices visant la clientèle ayant des besoins éducatifs particuliers	<p>5. <i>Soutenir les DE et les équipe multi lors des demandes de conseillances.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Apporter le soutien et l'expertise des PNE, de la CP en adaptation scolaire et de la ressource régionale relativement aux demandes exprimées par les écoles. ⇒ Procéder à des suivis, des consultations ou des évaluations selon les besoins. ⇒ Participer à la planification ou à l'évaluation des PI si cela est nécessaire. 	<p>DSE COOR PNE CP en adaptation scolaire et ressource régionale</p>	<p>Le nombre de demandes traitées</p>	<p>Résultat souhaité : Augmentation des services aux élèves ayant des besoins particuliers.</p>
	<p>6. <i>Collaborer aux plans de réussite des écoles par les <u>quatre programmes</u> des services éducatifs complémentaires.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Écriture du programme des services éducatifs complémentaires. ⇒ Déploiement des services en fonctions des programmes et des <u>besoins exprimés par les écoles.</u> 	<p>DSE/COOR DE PNE Enseignants Partenaires</p>	<p>Production du programme des services éducatifs complémentaires.</p>	<p>Bilan des activités reliées à la culture à l'école, l'approche orientante, la culture entrepreneuriale, passe-partout, etc.</p>
	<p>7. <i>Renforcer la complémentarité des services MELS-MSSS</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Assurer, de façon concertée, la mise en œuvre de l'entente et de son évaluation continue. ⇒ Élaborer et réaliser des plans ou des programmes conjoints de formation afin de répondre aux besoins identifiés à l'échelle locale. ⇒ Favoriser la gestion des contributions des partenaires. ⇒ Table MELS-MSSS (gestionnaires) ⇒ Tables inter-action (intervenants) 	<p>DSE COOR DE Partenaires du réseau</p>		<p>Comptes rendus des différents comités de travail.</p>

<p style="text-align: center;">Le renouvellement, le soutien, l'encadrement et la formation continue du personnel</p>	<p><i>Développer l'expertise des conseillers pédagogiques et des professionnels en tant qu'équipe</i></p> <p><i>1. Assurer le développement professionnel de chaque PNE</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Offrir des tables de travail où l'expertise de chacun sera partagée. ⇒ Entreprendre des chantiers de travail en tenant compte, entre autre des résultats de recherche ou des formations communes. ⇒ Développer les compétences professionnelles d'accompagnement des milieux scolaires. ⇒ Plan de formation continue des CP et des PNE. 	<p>DSE COOR DE CP PNE</p>	<p>Le nombre de tables de travail des PNE et des CP.</p> <p>Présence aux tables régionales.</p>	<p><i>Bilan des formations reçues et redonnées.</i></p>
--	--	--	---	---	--

ORIENTATION 3 : *Soutenir le développement d'une culture organisationnelle de la réussite, de la rigueur et de la transparence.*

AXE	OBJECTIFS	MOYENS	Responsables	INDICATEURS	RÉSULTATS
La reddition de compte et la transparence	1. <i>Soutenir les directions d'établissement dans la mise en œuvre et le suivi de leur plan de réussite intégrant la Stratégie d'intervention «Agir autrement» et l'approche «École en santé».</i>	<p><u>Stratégie «Agir autrement» :</u></p> <p>Suivi aux rencontres régionales SIAA</p> <p>Soutien à l'élaboration de plan de Contrôle pour 2009-2010</p> <p>Soutien au bilan 2010 actualisation 2010-2011</p> <p><u>École en santé :</u></p> <p>Rencontre de chacune des DE avec les personnes pivots (CSLA/CSSSAB) pour établir des liens avec les plans de réussite.</p>	<p>DSE COOR DÉ CP PNE</p>	<p>100 % des directions remettent leur bilan et actualisation en juin 2010</p>	<p><i>Remise des plans de réussite et du plan de contrôle à la direction générale</i></p> <p><i>Remise du plan d'action et du plan de contrôle des SE et rencontres régulières.</i></p> <p>Bilans 2009-2010 et actualisation 2010-2011</p>
	2. <i>Que l'équipe des SE soutiennent la direction des Services éducatifs dans la mise en œuvre du plan d'action du SE et lors du bilan de fin d'année.</i>	<p><u>Plan d'action :</u></p> <p>⇒ Remise du plan de mise en œuvre des CP et des PNE selon leurs dossiers respectifs à la DSE.</p> <p>⇒ Remise du bilan de l'année des CP et des PNE à la DSE au début du mois de juin.</p>	<p>Intervenantes pivots : PNE</p> <p>CSSSAB : Infirmiers Travailleurs sociaux Hygiéniste dentaire, etc.</p> <p>DSE COOR CP PNE</p>	<p>Nombre de rencontres pour école en santé.</p> <p>Programmation inter-sectorielle pour la promotion et la prévention en santé et bien-être.</p> <p>Programmation des activités des écoles incluant les activités SASEC.</p> <p>100% des CP et PNE remettent leur plan de mise en œuvre et leur bilan.</p>	

Claudine Lachapelle,
Directrice
Services éducatifs